

Le statut vitaminique des individus et des populations...

Oléagineux, Corps Gras, Lipides. Volume 7, Numéro 3, 233, Mai - Juin 2000, Editorial

Auteur(s) : Jean-Claude Icart, .

Résumé : Comme le souligne un récent rapport du Haut comité de santé publique, le statut vitaminique des individus et des populations demeure une question d'actualité. Si les études ne révèlent plus de signes évocateurs de carence, au plus des problèmes de déficiences pour certains groupes à risque, des interrogations, demeurent malgré le contexte d'abondance, concernant la couverture des besoins, laquelle pourrait s'avérer inférieure aux valeurs considérées comme satisfaisantes.

ARTICLE

Comme le souligne un récent rapport du Haut comité de santé publique¹, le statut vitaminique des individus et des populations demeure une question d'actualité. Si les études ne révèlent plus de signes évocateurs de carence, au plus des problèmes de déficiences pour certains groupes à risque, des interrogations, demeurent malgré le contexte d'abondance, concernant la couverture des besoins, laquelle pourrait s'avérer inférieure aux valeurs considérées comme satisfaisantes.

Liées aux modifications récentes des habitudes alimentaires dans les pays industrialisés et à la diminution globale des apports énergétiques, la réduction de la « densité » en micronutriments de l'alimentation, avec en particulier une consommation croissante d'aliments apportant des « calories vides » - composés de sucres simples - est un de ces phénomènes nouveaux qui interdisent de considérer comme close cette question des vitamines.

D'autant que parallèlement, de nombreux travaux issus de la recherche fondamentale clinique et épidémiologique élargissent la compréhension et l'éventail des fonctions attribuées à ces « anciennes molécules », en augmentant tout à la fois l'intérêt dont elles sont l'objet, et les interrogations à leur sujet. Ce sont ces fonctions nouvelles que nous avons essayé de hiérarchiser dans le cadre de notre dossier en présentant les travaux qu'elles suscitent. Recherches qui engagent de fait un renouvellement de la compréhension des relations vitamines santé, et qui pourraient amener - s'il était définitivement établi qu'un apport donné en certaines vitamines réduit l'incidence des pathologies graves au niveau des populations - à modifier profondément les critères d'appréciation des apports vitaminiques.

Pour l'heure, il convient de remarquer la modération avec laquelle les auteurs du rapport, tout en soulignant la nécessité et l'intérêt des études à entreprendre², reconnaissent combien les « *données actuelles ne permettent en aucune façon de recommander l'utilisation de compléments ou suppléments vitaminiques et minéraux en automédication par la population générale* ». Soit une ligne d'action, entre encouragements à la recherche et conseils nutritionnels empreints de prudence, aujourd'hui caractéristique des responsables de la santé publique.

Notes

¹ « Pour une politique nutritionnelle de santé publique en France », <http://www.sante.gouv.fr/htm/actu/nutri2000>.

² Voir en particulier Hercberg S (1999). Une étude d'intervention : l'étude su.vi.max. OCL, 6 : 228-32.